

# NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES** : Membres du personnel et locataires du collège

**EXPÉDITEUR** : Michel Doucet, vice-présidence — Services corporatifs

**DATE** : Jeudi 11 mars 2021

**OBJET** : COVID-19 : le retour de Sudbury en zone grise

---



Bonjour,

Le gouvernement provincial a communiqué plus tôt ce matin que **dès vendredi 12 mars**, la région du Grand Sudbury tombera en zone grise. L'état actuel du code de couleurs de nos **autres campus et sites ne change pas**.

Ayant pour but de « contrer la hausse rapide du taux des cas de la COVID-19 », des restrictions supplémentaires seront imposées avec un retour au confinement. Je tiens donc à vous transmettre quelques détails pertinents concernant les activités de la zone grise.

- le campus demeure ouvert à ceux et celles qui doivent participer à des activités d'apprentissage en personne et les laboratoires pourront accueillir une capacité maximale de 10 étudiants ou étudiantes ;
- les rassemblements publics intérieurs et extérieurs sont interdits, sauf s'il agit de membres de la même bulle familiale. Une exception est permise pour les individus qui vivent seuls et peuvent avoir des contacts rapprochés avec un seul autre ménage ;
- le port du masque demeure obligatoire sur les lieux et lorsque la distanciation est impossible ;
- pratiquer une bonne hygiène des mains en vous les lavant soigneusement et fréquemment ;
- si vous êtes malade, rester à la maison et passer un test de dépistage.

La Bureau de santé publique Sudbury & districts a recensé 13 nouveaux cas dans son territoire, portant à 211 le nombre de cas actifs. Veuillez noter que si l'un des membres de votre foyer présente des symptômes de la COVID-19 ou attend les résultats d'un test de diagnostic négatif, vous devez rester à la maison. Pour la mise à jour des critères de dépistage et des symptômes, consultez le [Guidededépistage/COVID19](#).

Nous restons à l'affût de l'évolution de la situation et je vous informerai de toute nouvelle directive affectant les activités du collège. Afin de demeurer vigilants, nous devons respecter toutes les mesures de santé publique et de sécurité au travail. Je vous encourage à continuer de faire des efforts pour réduire la propagation de la COVID-19 dans nos collectivités.

Alors que les espaces physiques du Collège Boréal demeurent ouverts, le télétravail se poursuivra. Afin de respecter les consignes du gouvernement, le collège s'engage à contribuer à minimiser les regroupements d'individus et le contact physique sur les lieux. La reprise des activités en personne et le retour au travail en présentiel se feront en fonction des recommandations des responsables de la santé publique. Je tiens à vous remercier de vos efforts continus et de votre soutien indispensable durant ces temps difficiles.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures de santé publique en vigueur dans votre région respective, veuillez consulter le [Ontario.ca/interventioncovid](https://ontario.ca/interventioncovid). Afin de faire un suivi de la situation à Sudbury, veuillez consulter le site web de Santé publique Sudbury et districts au [SantépubliqueSudbury/COVID19](https://santepubliqueSudbury/COVID19).

Cordialement,



Michel Doucet